

SOCIÉTÉ • RELIGIONS

A la Réunion, la gestion apaisée de la grande mosquée de Saint-Denis

Loin des tensions qui règnent en métropole autour de certaines associations et lieux de culte musulmans, La Réunion connaît une organisation exemplaire de ses mosquées.

Par Jérôme Talpin • Publié hier à 12h04

Article réservé aux abonnés



L'entrée de la mosquée Noor-e-Islam mwanasimba /CC by SA 4.0

Des vitraux bleus, blancs, rouges ornent trois arcs en accolade entourant le patio de la grande mosquée de Saint-Denis. Ces triangles de verre, bien visibles au milieu du vaste ensemble blanc, ont été installés au début des années 1960 au moment d'agrandir la cour intérieure et la salle de prière. « Nos anciens ont voulu montrer l'attachement à la France, s'arrête Igbal Ingar, président de l'Association islam sounnate djamatte (AISD), qui gère ce lieu de culte. On peut dire qu'ils ont été visionnaires. »

Construite dans la principale rue commerçante et piétonne de la plus grande commune des outre-mer (150 000 habitants), la mosquée Noor-e-Islam de Saint-Denis est l'un des visages du fameux « vivre-ensemble » réunionnais né des origines africaine, européenne et asiatique de la population, qui favorise le mélange des cultures et des religions.

« Il n'y a pas de place pour les intolérances ». Houssen Amode, président de l'association musulmane de la Réunion

En fin d'après-midi, l'appel du muezzin s'entend dans tout le centre-ville et compte parmi les sonorités familières de la ville. Avec son minaret de 32 mètres de haut, l'édifice pouvant accueillir un millier de fidèles offre aussi une visibilité à l'islam réunionnais qui, défend Houssen Amode, président de l'association musulmane de la Réunion (AMR), est « *structuré, organisé et où il n'y a pas de place pour les intolérances* ». « *En métropole, on ne s'appuie pas assez sur l'illustration d'un islam qui fonctionne sans difficulté avec les valeurs républicaines, la laïcité, la démocratie. On parle souvent de ce qui va mal. Mais pas de ce qui va bien, comme ici.* » Selon les estimations, la population réunionnaise est composée de 6 % à 10 % de musulmans.

Financement indépendant

Pour insister sur cet ancrage dans la République, les dirigeants de la grande mosquée de Saint-Denis, la plus ancienne de France, rappellent qu'elle a été inaugurée le 28 novembre 1905, quelques jours avant la promulgation de la loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat. Et que son fonctionnement répond à la loi de 1901 sur les associations.

Le terrain sur lequel l'édifice a été construit a été acheté en 1892 par six commerçants musulmans originaires du Gujarat, en Inde, ayant immigré à La Réunion. « *Comme la centaine de familles installées dans l'île depuis une vingtaine d'années, ces musulmans faisaient leur prière chez eux, car il n'existait pas de mosquée, raconte Igbal Ingar. Ils ont alimenté une cagnotte en prélevant sur le bénéfice de leur commerce pour la construction d'une salle de prière. L'accord leur a été donné par le gouverneur de La Réunion, qui était à l'époque une colonie. Ces commerçants musulmans avaient prévenu que, pour ne pas heurter la sensibilité des Dionysiens, ils construiraient des murs assez hauts.* »

Le financement de la grande mosquée a conservé ce principe d'indépendance. Des commerces installés en devanture du bâtiment lui assurent des revenus locatifs et ont permis à la mosquée de s'agrandir. « *Nous vivons des biens immobiliers dans lesquels l'association a investi et des dons venant exclusivement de La Réunion, précise le président de l'AISD, qui gère un budget de fonctionnement 1,3 million d'euros et une cinquantaine de salariés. Nous refusons les financements de l'extérieur. Nous avons déjà eu des sollicitations de pays étrangers, notamment de l'Arabie saoudite ou de l'Inde. Mais c'est une question d'indépendance. On ne veut pas que quelqu'un d'autre puisse nous dicter une ligne de conduite et donc il n'y a pas d'ingérence dans le fonctionnement de notre mosquée.* »

Lire aussi | [Comment est organisé l'islam de France ?](#)

Les seules aides des pouvoirs publics sont venues de l'Etat, de la région Réunion et du département dans le cadre de la réfection de la façade blanc et vert de la mosquée, classée monument historique. Les travaux ont été effectués en concertation avec l'architecte des bâtiments de France.

Imams réunionnais

Ayant fait le choix du régime associatif comme les 36 autres associations gérant des mosquées et des salles de prière à La Réunion, l'AISD est dirigée par un conseil d'administration élu pour trois ans et composé exclusivement de civils. « *Les imams sont des ministres du culte salariés de l'association, mais ils ne sont pas dans la gestion administrative, contrairement à la métropole, observe Igbal Ingar. Chacun à sa place. Il n'y a pas de confusion. Nous sommes au cœur même de la laïcité.* »

Les 32 imams sont réunionnais. « *La plupart ont appris dans nos medersa et ont eu un parcours universitaire, ajoute Houssen Amode, qui est aussi premier vice-président du conseil régional du culte musulman. Ils ont fait leurs études religieuses en Inde, en Angleterre ou en Afrique du Sud. Les derniers recrutés ont été formés à l'Institut de théologie musulmane de La Réunion [ITMR], qui, dans son enseignement, a un module "République et religions" ».*

Lire aussi | [« Le principe de laïcité s'impose à l'Etat, pas aux associations, ni au citoyen »](#)

Face aux risques de « *putschs* » dénoncés par le président Emmanuel Macron lors de son discours sur les séparatismes, le président de l'AISD répond être « *très vigilant* » sur « *des prédicateurs qui viendraient d'ici ou d'ailleurs* ». « *Dans chaque mosquée, nous avons un administrateur, explique-t-il. Personne ne peut prendre la parole sans son autorisation. Nous sommes transparents. Les discours à la*

mosquée se font en créole et en français et sont retransmis sur Internet. L'arabe est utilisé seulement pour la prière et la lecture du Coran. »

« Ce n'est pas la chienlit »

« Si quelqu'un vient et dit des choses qui ne vont pas, nous le mettons à la porte. Ce n'est pas la chienlit, intervient Houssen Amode. Nous sommes en contact avec les forces de l'ordre. En cas de dérives ou de fauteurs de troubles, nous n'hésiterons pas. C'est un devoir citoyen consistant à protéger la société. Mais nous ne sommes pas des agents de renseignement, des supplétifs de l'administration. C'est aussi aux autorités de nous signaler les problèmes. »

Les responsables de la grande mosquée de Saint-Denis défendent un esprit d'ouverture du lieu

L'AISD gère également à Saint-Denis quatre autres mosquées sunnites de rite hanafite ainsi que quatre medersa. C'est une première en France, l'association a signé un contrat avec l'Etat pour ouvrir une école laïque. Les classes vont de la petite section à la cinquième. Les enseignants sont payés par le rectorat de La Réunion et bénéficient donc du même statut que celui des écoles privées.

Les responsables de la grande mosquée de Saint-Denis mettent aussi en avant l'esprit d'ouverture du lieu. *« Il n'y a pas un préfet qui passe qui ne vienne pas nous rendre visite. Les élus sont invités pour la rupture du jeûne lors du ramadan », se félicite Houssen Amode. « Nous avons signé un partenariat avec les offices du tourisme, les écoles, collèges et lycées pour les visites. Nous participons aux Journées du patrimoine. Nous recevons de 5 000 à 6 000 visiteurs par an. Les touristes nous disent souvent qu'ils apprennent plus sur l'islam en une heure passée chez nous qu'en vingt ans en métropole. »*

Des orientations claires

Avant même la décapitation du professeur d'histoire-géographie de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), les deux responsables associatifs disaient être inquiets du « climat délétère » autour de l'islam et du discours de « certains politiques qui pointent du doigt l'islam et mettent tout le monde dans le même panier, du meurtrier au croyant de base ». Igbal Ingar déplore des « discours pas équilibrés ». *« Il faudrait comptabiliser les cas de jeunes, en métropole surtout et moins ici, qui ont reçu des mauvais messages sur Internet et que nos imams ont rattrapés. Ils ont déconstruit le discours des gourous. On serait surpris par le nombre. »*

« Nous avons pris des orientations claires, respectueuses de la diversité et de la loi ». Houssen Amode

« On rase les murs en métropole quand on est musulmans. Pas ici », relève Houssen Amode, qui craint que ces discours entendus en métropole soient « plaqués » à La Réunion. « Prenons tout ce qui pose problème en métropole : financements étrangers, formation des imams, citoyenneté, intégration, radicalisation, communautarisme. Nous avons pris des orientations claires, respectueuses de la diversité et de la loi, tolérantes, et qui prônent une ouverture vers les autres. Ici, les religions travaillent main dans la main. Nous n'avons pas attendu les attentats pour le faire. »

Lire aussi | Fermeture de la mosquée de Pantin : le salafiste, l'affairiste et les politiques

Au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty, le président du conseil régional du culte musulman à La Réunion, Nazir Patel, a « condamné sans réserve un acte d'une horreur absolue qui révulse notre humanité, qui est à l'opposé de nos valeurs, des valeurs de la République et du caractère sacré de la vie, qui est un principe essentiel qui guide nos consciences ». Ses représentants se sont rassemblés avec d'autres dignitaires religieux locaux, élus et responsables associatifs, le 20 octobre, à Saint-Denis et à Saint-Pierre, aux côtés de plus de 1 300 personnes, pour défendre la liberté d'expression, d'éducation et la laïcité.

Jérôme Talpin (Saint-Denis (La Réunion), correspondance)

Services